

L'HAD DE RÉADAPTATION

propose une rééducation pluridisciplinaire chez vous (domicile ou établissement d'hébergement) par une équipe de professionnels spécialisés :

- Médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation
- Masseur Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Orthophoniste
- Enseignant en activité physique adaptée
- Psychologue
- Assistante sociale

CONTACT

Notre équipe est à votre écoute
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00
Tél : 01.34.06.66.49
Fax : 01.34.06.63.09
sec.had-mpr@ch-simoneveil.fr

Où nous trouver ?

Hôpital Simone Veil, site d'Eaubonne
14 rue de Saint Prix
95 600 EAUBONNE


Service de Médecine Physique et Réadaptation
HAD R

Accès en voiture

De Paris : Porte de la Chapelle A1 direction Lille sortie Saint-Denis Enghien-les-Bains, Montmorency.

De Nanterre : A86 A15 direction Cergy-Pontoise sortie Eaubonne

Accès par les transports en commun

Transilien  : Paris Nord direction Pontoise ou Persan Beaumont/Valmondois , arrêt EAUBONNE

Bus : 3801, 3805, 3804



Hospitalisation à domicile

R **ÉÉDUCATION**
ÉADAPTATION
ÉINSERTION



HOPITAL SIMONE VEIL
AU NOM DE L'ENGAGEMENT



Notre mission

L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD) peut remplacer une hospitalisation complète, dès lors que des soins intensifs et le recours fréquent à un plateau technique ne sont pas nécessaires.

L'HAD DE RÉADAPTATION s'adresse aux patients atteints de pathologies d'origine neurologique (par exemple à la suite d'un accident vasculaire cérébral) ou orthopédique (par exemple à la suite d'une fracture complexe ou d'une amputation).



Pour tout renseignement, notre équipe est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00
> Tél : 01.34.06.66.49
> Fax : 01.34.06.63.09
> sec.had-mpr@ch-simoneveil.fr

Secteur d'interventions

- Andilly
- Beauchamp
- Bessancourt
- Bouffémont
- Deuil la Barre
- Domont
- Eaubonne
- Enghien
- Ermont
- Franconville
- Margency
- Montlignon
- Montmagny
- Montmorency
- Plessis-Bouchard
- Pierrelaye
- Saint-Gratien
- Saint-Leu-la-Forêt
- Saint-Prix
- Sannois
- Soisy-sous-Mcy
- Taverny

L'équipe d'hospitalisation à domicile peut intervenir à domicile ou en EHPAD et prendre en charge jusqu'à 20 patients par jour.



Admission

L'HAD EST PRESCRITE par le médecin hospitalier ou le médecin traitant. L'accord de ce dernier est indispensable.

Dans certains cas, votre infirmier, votre orthophoniste et/ou votre kinésithérapeute libérale habituel peut être intégré à l'équipe par le biais d'une convention.

Durée

L'HAD EST PRESCRITE POUR UNE DURÉE LIMITÉE et sa pertinence est réévaluée régulièrement. Dès que possible, le relais est organisé avec les professionnels de ville.

Une synthèse de la prise en charge est alors adressée à votre médecin traitant et au médecin ayant prescrit l'HAD.